



## Modification des périodes de chasse dans le cœur du Parc national des Cévennes pour le sanglier et les espèces migratrices

Considérant l'importance des dégâts de sangliers sur de nombreux secteurs, le conseil d'administration du Parc national des Cévennes a délibéré le 25 janvier 2017 en faveur de la prolongation de la chasse du sanglier dans le cœur jusqu'au 28 février 2017.

Par ailleurs, les conditions météorologiques actuelles et en particulier la période de gel prolongée sur une grande moitié nord de la France entraînent des déplacements importants d'espèces migratrices sur les territoires du sud et on observe notamment des concentrations importantes de Bécasses des bois et de Grives sur certaines parties du cœur plus accessibles aux oiseaux.

En cohérence avec la décision prise par le Préfet de la Lozère à l'échelle du reste du département, la directrice du Parc national des Cévennes a décidé de **suspendre la chasse des migrateurs dans le cœur du Parc national du 26 janvier au 4 février 2017**, pour limiter le dérangement des oiseaux et préserver ces espèces en ces périodes difficiles. Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction des prochaines conditions climatiques.

Les chasseurs du cœur sont invités à contacter les services de l'établissement public du Parc pour plus d'informations.

Contacts :

Maxime Redon, chargé du dossier chasse : 04 66 49 53 37

Maison du Parc, Florac : 04 66 49 53 00

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km<sup>2</sup> et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km<sup>2</sup>, répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac

